

CERTIFICATION DE L'AIIC

VISER L'EXCELLENCE



SOINS INFIRMIERS EN ORTHOPÉDIE

« L'obtention de la certification en soins infirmiers orthopédiques démontre votre dévouement envers les soins aux patients et les soins infirmiers orthopédiques. Cette certification valide vos connaissances, vos aptitudes et votre engagement envers l'excellence en orthopédie. »

Candace Kenyon, inf. aut., B. Sc. inf., CSO(C)

Présidente sortante, Association canadienne des infirmières et infirmiers en orthopédie

DERNIÈRE CHANCE D'ÉCRIRE SES EXAMENS

Novembre 2019 est votre dernière chance pour vous soumettre à l'examen de certification initiale ou de renouvellement de votre certification en soins infirmiers en orthopédie. Renouvellement par apprentissage continu continuera d'être disponible. Visitez le site Web pour plus de détails.

Saviez-vous que plus de 150 infirmières et infirmiers en soins orthopédiques de tout le Canada sont maintenant titulaires de la désignation nationale CSO(C)?

Alberta.....	57	Colombie-Britannique.....	7
Manitoba.....	10	Nouveau-Brunswick.....	17
Terre-Neuve-et-Labrador.....	8	Nouvelle-Écosse.....	10
Territoires du Nord-Ouest.....	0	Ontario.....	40
Île-du-Prince-Édouard.....	2	Québec.....	2
Saskatchewan.....	2	Yukon et Nunavut.....	0

Qu'est-ce qui distingue le personnel infirmier certifié par l'AIIC?

- Un savoir-faire clinique avancé accompagné d'un engagement envers l'apprentissage continu
- Des connaissances spécialisées reconnues, authentifiées par des normes nationales strictes
- Un dévouement envers les soins fondés sur des données probantes et la sécurité des patients

Que disent les employeurs du personnel infirmier certifié à propos de la certification?

- Elle confirme les compétences renforcées et les connaissances spécialisées d'une infirmière ou d'un infirmier autorisé.
- Elle permet de recruter et de maintenir en poste les meilleurs infirmiers ou infirmières.
- Elle favorise des soins sûrs et de grande qualité, en plus de rehausser la culture en matière d'éducation.



Avoir l'excellence
à cœur®



ASSOCIATION DES
**INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS**
DU CANADA®

obtenircertification.cna-aiic.ca

DATES IMPORTANTES

AVIS : L'examen d'orthopédie ne sera plus offert après novembre 2019.

PRINTEMPS 2019

Période d'inscription à l'examen ou de renouvellement par examen ➤ Du 10 janvier au 31 mars
Période d'examen de certification ➤ Du 1^{er} au 15 mai

AUTOMNE 2019

Période d'inscription à l'examen ou de renouvellement par examen ➤ Du 1^{er} juin au 10 septembre
Période d'examen de certification ➤ Du 1^{er} au 15 novembre
Date limite de renouvellement par apprentissage continu ➤ Le 1^{er} novembre

PRINTEMPS 2020

Période d'inscription à l'examen ou de renouvellement par examen ➤ Du 10 janvier au 1^{er} mars
Période d'examen de certification ➤ Du 1^{er} au 15 mai

Nota : Dès l'obtention de la certification, votre désignation CSO(C) est valide pour une période de cinq ans.